

Réaction du Secrétariat Général : vers un Benelux actif et actuel

Le Collège des Secrétaires généraux du Benelux se réjouit de la signature du nouveau Traité Benelux et s'inscrit résolument dans la nouvelle dynamique que celui-ci générera.

Le Traité signé aujourd'hui à La Haye assure un Benelux **actif et actuel**, **grâce notamment**, à des avancées significatives dans plusieurs domaines :

- Le nouveau cadre défini par le Traité offre plus de flexibilité et permet de s'adapter aisément à l'actualité.
- Une coopération autour de trois thèmes principaux (justice et affaires intérieures, marché/économie et développement durable) décrit clairement l'ensemble des tâches.
- Le nombre de structures fixé dans le Traité est fortement diminué, ainsi il reste 5 institutions Benelux : le Comité de Ministres Benelux, le Conseil du Benelux, le Parlement Benelux, la Cour de Justice Benelux et le Secrétariat général.
- Un programme de travail pluriannuel et un plan annuel approuvés par le Comité des Ministres assurent un pilotage politique accru des trois pays.



Le Secrétaire général du Benelux, Dr Jan P.R.M. van Laarhoven, à qui le premier programme de travail 2009-2012 a été remis lors de la cérémonie de signature, a proposé d'y travailler toute suite.

« Vous nous donnez via ce document les éléments pour le fonctionnement du Benelux au quotidien. Soyez assurés que nous transformerons le

programme de travail dans des plans d'actions annuels et que nous atteindrons les objectifs visés. Nous nous sommes préparés à le faire par un processus de modernisation qui sera conclu cette année, ce qui permettra un travail davantage axé sur les résultats et plus transparent ».

Ensuite, il a souligné la pertinence de tous les thèmes principaux qui se trouvent dans le programme de travail. « Aux thèmes marché/économie et justice/affaires intérieures, on y travaille déjà de façon intensive au sein du Secrétariat Général. Le thème du développement durable reçoit, vu l'actualité, une nouvelle impulsion. Il revient aux trois pays de le préciser plus en détail pour mieux s'y profiler en tant que Benelux ».



.....